

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-2/04

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : QUERCI Danièle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : PARIGI Jean-François

OBJET : Cession d'un pavillon situé 20 rue Georges Renard à Meaux, à la SARL SAUTIMO.

Il est proposé de céder à la SARL SAUTIMO une parcelle bâtie de 640 m² située 20 rue Georges Renard à Meaux, au prix de 173 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis de France Domaine n° 2010-284V2236-19 du 20 décembre 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE


Article 1 : d'approuver la cession de la parcelle bâtie cadastrée à Meaux, section BM n° 62, d'une superficie de 640 m², à la SARL SAUTIMO, domiciliée 4 rue Panhard au Coudray-Montceaux (91830), pour le prix de 173 000 €.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, l'acte notarié destiné à concrétiser cette cession.

Article 3 : d'imputer la recette correspondante sur l'opération 2011 « cessions d'immeubles » de l'action « voirie-acquisitions et cessions ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ